Présentation ESA

L'Entraide Scolaire Amicale (E.S.A) est une association loi 1901, agréée complémentaire de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée en 1969. Elle est constituée d'antennes, plus d'une centaine, réparties sur le territoire national.
Avant de vous parler de notre antenne locale qui vous intéresse plus particulièrement, je vais vous présenter l'association nationale et surtout sa philosophie.

1. L'Entraide Scolaire Amicale (ESA)

Un constat simple : il n'est jamais trop tard pour aider un enfant en difficulté et jamais trop tôt pour mieux le soutenir et l'entourer.
La mission que l'Entraide Scolaire Amicale s'est fixée est d'assurer un accompagnement scolaire bénévole à différents niveaux (primaire, collège, lycée), auprès d'enfants que les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider.

La philosophie de l'ESA , c'est une démarche solidaire de proximité : 1 bénévole, 1 enfant, 1 fois par semaine pendant 1 an, à domicile lorsque cela est possible.
Les bénévoles de l'Entraide Scolaire Amicale apportent une aide scolaire sur mesure et créent une relation personnelle avec l'enfant, la famille et les enseignants.
Leur mission se distingue d'une simple aide aux devoirs par un travail d'accompagnement afin que l'enfant acquière confiance, estime de soi et motivation.
L'objectif : **« lui apprendre à apprendre »** via des méthodes de travail afin de le mener à l'autonomie.

L'ESA en quelques dates de référence :

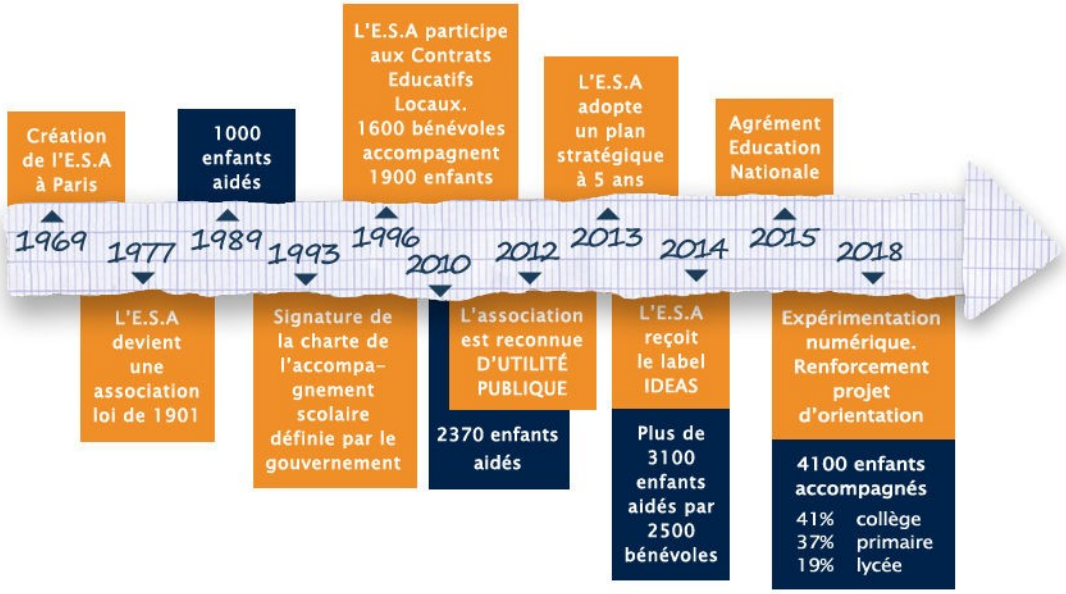

IDEAS : *Institut de Développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité*

2. L'antenne de Baignes-Barbezieux-Brossac-Archiac

L'antenne a été créée à Baignes en 2004. Au fil des ans, des bénévoles d'autres communes nous ont rejoints et nous avons étendu notre action auprès d'enfants scolarisés dans les établissements scolaires de Baignes, Touvérac, Le Tâtre, Barbezieux, Condéon, Saint Ciers Champagne, Brossac…

Nous sommes désormais organisés en deux pôles : un au nord du secteur, centré sur Barbezieux et un au sud centré sur Baignes.

Durant l'année scolaire 2020-2021, ce sont 33 enfants et adolescents (23 primaires, 10 collégiens) qui ont été accompagnés par 30 bénévoles de l'ESA, auxquels il convient de rajouter le cas particulier d'un jeune de 3ème, déscolarisé et accompagné 6 heures par semaine par 2 bénévoles qui se partagaient les matières, en partenariat avec le collège de Baignes, lieu des interventions.

A la date du 15 octobre 2021, 33 enfants et adolescents sont déjà aidés. Des bénévoles sont disponibles et des enfants en attente d'aide. Notre souci est de créer des binômes bénévole-enfant dont les domiciles sont le plus près possible afin de limiter les déplacements.

3. Nos objectifs

Partant du constat qu'il y a malheureusement de nombreux enfants en difficultés scolaires et que beaucoup de parents ignorent l'existence de notre association, il nous paraît indispensable de mieux nous faire connaître.
Et, puisque chaque enfant est accompagné par un(e) bénévole, nous avons besoin de bénévoles. **Aidez-nous à nous faire connaître et n'hésitez pas à prendre contact avec nous.**

Nous insistons sur un point : nous ne sommes pas des professionnels de l'enseignement, simplement des adultes motivés pour accompagner des enfants que les parents ne peuvent aider. Chaque enfant est unique, chaque bénévole a sa propre démarche s'inscrivant dans les engagements définis par la Charte de l'ESA .

Voici ces engagements qui constituent autant de valeurs :

Equité : l'E.S.A accompagne les enfants que les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider.

Confiance : l'E.S.A accompagne les enfants et adolescents dans leur scolarité pour les aider à prendre confiance en eux et développer leur estime de soi. Elle aide les parents à mieux comprendre la vie scolaire de leur enfant et s'y impliquer.

Respect : le bénévole établit une relation personnelle et amicale avec l'enfant. Cette relation est basée sur le respect des personnes et des opinions de la famille. L'enfant est considéré comme un individu à part entière.

Proximité : le bénévole intervient au domicile de l'enfant, à proximité de son domicile ou de son lieu de travail.

Solidarité : les bénévoles agissent au sein d'un réseau organisé en antennes animées par des responsables d'antenne et des responsables de secteur. Ils portent tous le projet de l'E.S.A et s'engagent tous dans la lutte contre l'échec scolaire. L'E.S.A fonctionne selon un principe de solidarité en faisant appel à la participation de tous.

Respect des engagements : chaque bénévole respecte son engagement de temps et d'action au sein de l'association.

Quelques informations complémentaires

Cotisation

Une cotisation annuelle de 30 € est demandée aux familles car, même si nous sommes tous bénévoles, l'association a des charges comme la documentation, les assurances, les formations, la communication, et l'association emploie 2 salariés à Paris. Notez que l'association ne dispose pas de locaux propres mais est accueillie par une maison des associations parisienne.

Les 30 € de cotisation ne sont donc pas suffisants puisque chaque enfant aidé revient à 72 € à l'ESA (calcul effectué à partir du budget 2020 divisé par le nombre d'enfants). Le complément est donc fourni par des subventions, du mécénat.

Le budget annuel est d'environ 300 000€. Un tiers des recettes provient des cotisations, un autre tiers du mécénat, et le dernier tiers, des subventions et des dons.

Formations

Il a été dit précédemment que nous n'étions pas des professionnels de l'enseignement, même si, parmi nos bénévoles, il y a quelques anciens enseignants. Pour nous permettre de faire face à certaines situations, nous bénéficions, chaque année, d'une formation dispensée généralement par une psychopédagogue sur des sujets aussi variés que : la motivation, la concentration, comment favoriser l'autonomie, stress et processus d'apprentissage, les intelligences multiples, la mémoire, les différents modèles d'apprentissage…

En 2019, la formation avait eu lieu le 9 novembre avec pour thème, choisi par les bénévoles, « comment favoriser l'autonomie ».

Durant l'année 2020-2021, les formations se sont faites en vidéo, via Zoom, avec un effectif limité à 15 personnes car elles doivent rester interactives.

Le 2 octobre dernier, les bénévoles ont pu profiter d'une formation sur les « troubles dys » dispensée par une orthophoniste spécialiste du domaine à l'hôpital de Tours.

Contact :

Jean Gateau
baignes@entraidescolaireamicale.org
06 83 67 84 74